



Employeur descrimination.

Par **haga**, le **20/04/2014** à **20:15**

bonjour,
je souhaiterais savoir vers qui me tourner , mon ancien employeur me porte préjudice pour retrouver du travail.
Je sais qu'il porte des calomnies sur mon parcours professionnel.
Après beaucoup d'entretiens passés ,j'étais toujours déçue en ayant des réponses négatives, je comprends aujourd'hui pourquoi.
si vous pouviez m'aider!!!!
merci

Par **alterego**, le **21/04/2014** à **16:43**

Bonjour,

Pourquoi voudriez-vous que votre ex-employeur soit à l'origine des refus qui vous sont opposés lorsque vous postulez à un emploi ?

Pour une offre, les candidats sont très nombreux, ce qui fait toujours beaucoup de déçus pour un élu.

Lorsqu'il s'agit de choisir un salarié, de nombreux critères sont à prendre en considération. Le mot discrimination a un sens, ne l'employez pas à tort et à travers.

Je vous souhaite de voir vos recherches aboutir. Méfiez-vous de vos propos qui peuvent vous

fermer beacoup de portes.

Cordialement